



## URBANISME - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur Frédéric LOMBARDO et Madame Emilie KNAPPEN.

Le terrain concerné est situé à 4880 Aubel, Rue de la Bel, 58 et cadastré Section B, n° 486A3.

Objet de la demande de permis d'urbanisme : ***Création d'une piscine avec modification sensible du relief du sol***, lequel présente les caractéristiques suivantes :

***CoDT – art. D.IV.5 : demandes d'écarts par rapport aux prescriptions du guide communal d'urbanisme en vigueur sur le point suivant :***

*Modification du relief du sol supérieur à 50 cm et à moins de 1 m de la limite de la parcelle*

Le dossier peut être consulté à l'**Administration Communale** (voir adresse ci-dessous), les jours ouvrables de **9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00**. Afin d'assurer une disponibilité optimale des agents, nous vous proposons de prendre rendez-vous.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du **service urbanisme** - téléphone : **087/68.01.30**, mail : **urbanisme@aubel.be**, dont le bureau se trouve à l'**Administration Communale (Service de l'Urbanisme) – Place Nicolai n° 1 (1<sup>er</sup> étage) – 4880 Aubel**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 13.07.2026 au 27.08.2026 au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Collège Communal – Place Nicolai n°1 – 4880 Aubel**
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@aubel.be**